



Bulletin départemental spécial n°54 du 12 février 2024



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

CABINET

**Arrêté départemental de CAPD des enseignants du
premier degré**



Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de Vaucluse.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n° 2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;
Vu l'arrêté du 10 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants pour l'académie d'Aix-Marseille ;
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022 ;

Arrête :

Article 1er : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire départementale des enseignants du premier degré, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A. Représentants de l'administration

a. Membres titulaires

- | | |
|------------------------------|---|
| - M. Philippe KOSZYK | Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Vaucluse, président |
| - M. Alain MASSENET | Secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse |
| - Mme Marie-Christine EYBERT | Adjointe au DASEN en charge du 1 ^{er} degré |
| - Mme Coralie MARETTO | IEN CCPD Avignon 1 |
| - Mme Fabienne LANGLADE | IEN CCPD Avignon 2 |
| - Mme Karine BOISSON | IEN CCPD Avignon 3 |
| - Mme Dominique PAPON | IEN IEF |
| - M. Olivier DA SILVA | IEN Maternelle – EP |
| - Mme Jocelyne CROZE | Cheffe du Pôle 1 ^{er} Degré |
| - Mme Stéphanie ARIZZOLI | Cheffe du pôle académique des Bourses |

b. Membres suppléants

- | | |
|----------------------------|--|
| - M. Patrick CENENT | IEN CCPD Cavaillon |
| - M. Erick LE FLOC'H | IEN CCPD Orange |
| - Mme Christine DELOMENIE | IEN ASH |
| - Mme Annie BEAUFOR | IEN CCPD Isle sur la Sorgue |
| - Mme Estelle DEPRE | IEN CCPD Pertuis |
| - Mme fanny APOTHELOZ | IEN CCPD Bollène |
| - M. Frédéric DUMAS | IEN CCPD Apt |
| - Mme Marie-Claude GIMENEZ | IEN CCPD Carpentras |
| - Mme Morgane PONTLEVE | Cheffe du service départemental de l'école inclusive |
| - M. Pascal BENOIT | Chef de Pôle des Moyens 1 ^{er} et 2 nd degré |

B. Représentants élus du personnel

a. Membres titulaires

- Mme FARRET-GRAVEZ Sophie (FNEC FP-FO)
- M. LANGLET Tanguy (FNEC FP-FO)
- Mme LAMBOLEY Cindy (FNEC FP-FO)
- M. LAURENT Blaise (FNEC FP-FO)
- Mme LABANI Aurore (SNUIPP-FSU)
- M. ODINOT Nicolas (SNUIPP-FSU)
- Mme GRIMAUD Marion (SNUIPP-FSU)
- Mme VALLEE Sandra (SNUIPP-FSU)
- Mme BRUNA FANTONE Catherine (SE-UNSA)
- M. CHALEARD Mickael (SE-UNSA)

b. Membres suppléants

- Mme DARCHE Véronique (FNEC FP-FO)
- M. OUVRIE Cyril (FNEC FP-FO)
- Mme GERBEAUX Nadine (FNEC FP-FO)
- Mme FERNANDEZ Béatrice (FNEC FP-FO)
- Mme BILLON Bérénice (SNUIPP-FSU)
- Mme BAYEUX LASALVIA Carole (SNUIPP-FSU)
- M. DALMAU Jérôme (SNUIPP-FSU)
- Mme BOUGUEREAU Céline (SNUIPP-FSU)
- Mme FELINES Karine (SE-UNSA)
- M. MONTEL Olivier (SE-UNSA)

Article 2 : Le secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 12 février 2024



Philippe KOSZYK